

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1394

présenté par
Mme Fabre, rapporteure

ARTICLE 10

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« cette information »,

les mots :

« l'information ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel